

MA MOBILITÉ ERASMUS

Etapes à suivre et documents à remettre

Avant votre départ, impérativement

- Transmettre une copie par e-mail de votre **certificat de scolarité INALCO** pour l'année 2020/2021 (dès réception, lors de votre réinscription en juillet 2020).
- Compléter, signer et envoyer par e-mail votre **contrat pédagogique** (Learning Agreement), par vous-même, par votre responsable pédagogique à l'INALCO et par votre université d'accueil. Les signatures électroniques sont acceptées.
- Transmettre une copie par e-mail de votre **carte européenne d'assurance maladie couvrant toute la durée de votre mobilité**, à demander auprès de votre caisse d'assurance maladie (excepté pour la Turquie : les étudiants partant en Turquie devront s'assurer de leur protection sociale durant la totalité de leur séjour Erasmus).
- Pour les étudiants BOURSIERS SUR CRITERES SOCIAUX uniquement Compléter et signer votre demande de **dispense d'assiduité**, avant votre départ. En l'absence de ce document, le paiement de la bourse sur critères sociaux sera suspendu.
- Soumettre le test de langue OLS - Online Linguistic Support (excepté pour les étudiants partants en Turquie).
A l'issue de votre 1er test de langue, si votre niveau est **inférieur à B2**, une licence pour suivre des cours en ligne vous sera automatiquement attribuée.

Dès le début de votre mobilité

- Pendant votre séjour vous devez impérativement informer, dans les plus brefs délais, tout changement dans votre situation (adresse e-mail, changement de compte bancaire, durée de la mobilité).
- Compléter, signer et envoyer par e-mail votre **certificat d'arrivée** par votre université d'accueil. Ce document déclenchera le paiement de votre bourse.
- En cas de changements de cours seulement, et au plus tard **5 semaines après le début de la mobilité**, compléter et signer la page '**During the mobility**' de votre **Learning Agreement** et le faire valider par votre responsable pédagogique de l'INALCO (une copie du document envoyé par e-mail suffit).

A la fin de votre mobilité

- Compléter, signer et envoyer par e-mail votre **certificat de départ** par votre université d'accueil. ATTENTION l'original du document vous sera demandé à votre retour à l'INALCO.
- Transmettre votre **relevé de notes** délivré par l'université d'accueil.
- Soumettre sur la plateforme Mobility Tool le rapport du participant. Tout comme pour les tests de langues, **la soumission du rapport est obligatoire.**
- Soumettre votre deuxième test de langue OLS - Online Linguistic Support (excepté pour les étudiants partants en Turquie et ceux ayant eu un résultat supérieur ou égal à C1 lors du premier test).

J'attire votre attention sur les points suivants

La **production de ces pièces est obligatoire** pour le versement de l'aide financière et la validation du programme d'études effectué dans l'université partenaire. *Tout étudiant ne respectant pas la procédure se verrait refuser le paiement de sa bourse ou serait tenu de la rembourser, et ne pourrait pas valider la partie d'études effectuée dans l'université d'accueil.*

La souscription à un contrat d'assurance attestant de la responsabilité **civile et du rapatriement sanitaire** n'est pas obligatoire, mais **fortement recommandée**. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre mutuelle étudiante, l'assurance de votre logement ou de votre banque.

Selon le pays dans lequel vous effectuerez votre mobilité, il est fortement conseillé de vous inscrire sur : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Si vous étiez amené(e) à renoncer à votre mobilité, ou à l'abrégé prématurément, il serait impératif de le faire savoir rapidement.